

Objectif : La qualité de vie au travail de vos collaborateurs passe également par la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail. Ce module aidera vos collaborateurs à identifier les risques et pathologies liées au travail et à les éviter par la maîtrise des bonnes pratiques de manutention manuelle.



Durée : 7 heures (présentiel ou distantiel)



Public : Tout public en surface de vente et en réserve

**1 200 € HT/Jour/groupe.
(INTRA)***

*Frais de déplacement du formateur inclus

** 6 part. min / 8 maximum

**300 €/jour/pers
(INTER)***

6 participants minimum

Programme matinée Matin

Connaissance de son corps

- Le stagiaire doit être capable de connaître le fonctionnement de son corps

Risques professionnels

- Le stagiaire doit être capable de situer l'importance des risques d'apparition de maladies professionnelles et d'accidents du travail et les enjeux humains et économiques pour le personnel

S'interpeller avec bienveillance

- Le stagiaire doit devenir acteur de la prévention en entreprise

Programme après-midi

La manutention en magasin

- Le stagiaire doit connaître les principes d'ergonomie au poste de travail et les différentes techniques de manutention

Hygiène de vie

- Le stagiaire doit connaître les principes d'hygiène de vie



A l'issue de la formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Connaître les notions d'anatomie et biomécanique = fonctionnement du corps
- Connaître les risques liés aux manutentions manuelles dans l'entreprise
- Réaliser en sécurité les manutentions du métier avec les bons moyens
- Préparer votre corps aux travaux physiques





Prérequis : Aucun

Objectifs opérationnels

- Connaître les notions d'anatomie et biomécanique = fonctionnement du corps
- Connaître les risques liés aux manutentions manuelles dans l'entreprise
- Réaliser en sécurité les manutentions du métier avec les bons moyens
- Préparer votre corps aux travaux physiques

Méthodes et moyens pédagogiques

- Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, des exercices pratiques d'application et d'études de cas.

Ressources pédagogiques

- Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement envoyé par mail par votre RRH local.

Moyens techniques

- Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, des exercices pratiques d'application et d'études de cas.
- Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :
 - Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
 - De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
 - De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
 - D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification des intervenants

- Nos intervenants sont tous des formateurs qualifiés, attentifs au renouvellement régulier de leurs compétences de formateurs, et sélectionnés avec soin par nos référent pédagogique.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées en comité qualité.

Modalités d'Accessibilité

- Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, notre Référent handicap, Madame **Lauriane RENOUE** lrenou@teract.com/Tél. 06.28.54.80.60.